

ASSOCIATION SYNDICALE
DES COPROPRIETAIRES DU PARC D'ENTREMONT
COMPTE-RENDU DE LA REUNION EXCEPTIONNELLE ORGANISEE EN
URGENCE LE 21 MAI 2015

Présents :

Bât. GH : Mme BOHRER (arrivée point 4) et Mr LENTZ
Bât. IF : M. MOSER
Bât. DB : Mmes HAUER et SPIESER (représentant M. URSPRUNG)
Bât. Z2Z3 : Mrs OFFERLE et WALLISER
Bât. Z1A : Mmes FURST (représentant Mme BINA) et ROUSSET
Bât. S : Mr LANG
Bât. R123 : Mrs FROMAGEAT et REBISCHUNG
Bât. KO : Mrs BESANCON et SANDER
La Clairière : Mme BAECHEL
L'Horizon : M. MISSY
Savines 1 : M. KUENY
Savines 2 : M. MISLIN
Panorama : M. DUBOIS

Excusés :

Bât. DB : M. URSPRUNG
Bât. EC : Mme KAUFFMANN
Bât. Z1A : Mme BINA
Savines 1 : M. GEYER
Savines 3 : Mme JOHNER
Maisons individuelles : M. MUTH
Centre Commercial : Mme CLAR

Absents :

Bât. IF : M. WURTZEL
Bât. EC : Mme FRANCOIS
Bât. R : Mrs AL YAFI et GRANGER
Bât. S : M. SCHERRER
Bât. LP : Mrs SCHNOEBELEN et TRITTER
La Clairière : M. DISCHLER
L'Horizon : M. JANDERA
Centre Commercial : M. SCHERRER
Hermitage: M. GAGNARD

1. Désignation du Bureau

Monsieur WALLISER est désigné Président de Séance à l'unanimité des présents et représentés.
Madame FURST est désignée Scrutatrice à l'unanimité des présents et représentés.
Madame HUMEAU, représentante de Citya Etige Logement, assure le Secrétariat de Séance.

Monsieur WALLISER ouvre la séance à 18h10.

2. Election du Président ou Présidente de l'ASL

Madame Frédérique ROUSSET (représentante de la copropriété Z1A – 8/10/12 et 14 rue des Sapins) se porte candidate et est élue Présidente de l'Association Syndicale libre du Parc d'Entremont à l'unanimité des présents et représentés, pour une durée de trois ans qui débute le 21 mai 2015 et s'achèvera le 21 mai 2018.

3. Election du Vice-Président ou Vice-Présidente de l'ASL

Monsieur Régis BESANCON (représentant de la copropriété KO – 5/6 et 8 rue des Ormes) se porte candidat et est élu Vice-Président de l'Association Syndicale libre du Parc d'Entremont à l'unanimité des présents et représentés, pour une durée de trois ans qui débute le 21 mai 2015 et qui s'achèvera le 21 mai 2018.

4. Information sur le projet biotope

Monsieur WALLISER présente un rapide historique du projet de transformation du bassin du Parc d'Entremont en biotope.

Il rappelle :

- les différents coûts connus actuellement pour de simples travaux de remise en état de l'étanchéité et pour la transformation totale du bassin,
- que des subventions sont susceptibles d'être obtenues pour la création d'un biotope,
- qu'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'ensemble des membres de l'ASL sera nécessaire pour la concrétisation du projet.

De nouvelles réunions seront programmées avec Madame ROUSSET, Monsieur BESANCON, Citya, Monsieur PETER (Elagage et Paysage du Haut-Rhin) et les équipes municipales pour finaliser le dossier et pouvoir le soumettre aux copropriétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 40.

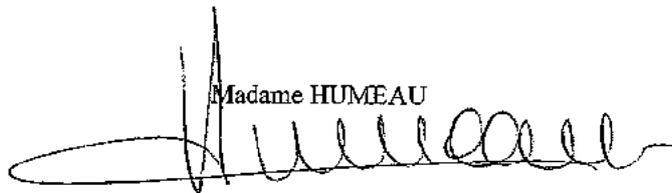
Le Président de Séance,

Monsieur WALLISER



Le Secrétaire

Madame HUMEAU



La Scrutatrice,

Madame FURST

